

2, rue Pesières
39 150 Saint-Laurent en Grandvaux
03 84 60 10 92
antoinelyonnet.toutemonecole.com

le 16 novembre 2018,

Compte-rendu du conseil d'école du 15 novembre 2018

Membres présents: C. Fichot (affaires scolaires de la Mairie), M. Radouan (DDEN), V. Benier, A-L. Silva, X. Griffond, G. Conclois (parents élus)

C. Morel-Jean, I. Mathiot, C. Perez, V. Ecarnot, E. Tissot, M. Nicod et C. Langrené (enseignants).

Membres excusés : Mr l'inspecteur et les membres du RASED

1°) Mise en place du Conseil d'Ecole :

Electeurs inscrits : 177 Votants : 66 Blancs et nuls : 3 Exprimés : 63

Sont élus titulaires : V. Benier, A-L. Silva, M. Epailly, X. Griffond et G. Conclois

Est élue suppléante: S. Prély

Le Conseil d'école :

- vote le règlement intérieur,
- établit le projet d'organisation de la semaine scolaire,
- donne tout avis, présente toutes suggestions sur la vie de l'école, son fonctionnement : actions pédagogiques, utilisation des moyens alloués à l'école, intégration d'enfants handicapés, activités périscolaires, restauration scolaire, hygiène scolaire, protection et sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire,
- statue sur la partie pédagogique du projet d'école et adopte ce dernier, donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires,
- est consulté par le Maire sur l'utilisation des locaux en dehors des heures d'ouverture de l'école.

2°) Effectifs de rentrée et carte scolaire 2017 :

Pour 2018/2019, l'effectif total est de 106 élèves à ce jour .

	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
E. Tissot	19				
V. Ecarnot		19			
C. Perez			24		
I. Mathiot				23	
C. Morel-Jean					21

Pour la rentrée 2019, la prévision est de 103 élèves. L'étude de la carte scolaire (suppression ou création de postes) se fera courant janvier-février.

3°) PPMS :

Le PPMS (Plan Particulier de mise en Sécurité) est présenté et approuvé par les membres du CE.

Deux exercices de confinement et un exercice confinement-intrusion auront lieu dans l'année. Un exercice incendie avec enfumage du hall d'entrée par les pompiers s'est déroulé dans de bonnes conditions le mardi 6 novembre. Un exercice de confinement a eu lieu ce jeudi 15.

4°) Plan ENIR :

La mairie a déposé un dossier de candidature au projet ENIR (Ecoles Numériques Innovantes et Ruralité). Le dossier prévoit l'investissement de 12 ordinateurs portables et 12 tablettes avec les accessoires nécessaires. Le projet est subventionné à hauteur de 50% avec un plafond de 14 000€. Un premier devis s'élève à 16000€.

5°) Bilan de la coopérative scolaire :

Au 1er septembre 2018, le solde de la coopérative scolaire était de 3 075€.

Pour rappel, ci-joint le tableau récapitulatif des opérations de la coopérative scolaire pour 2017/2018 :

dépenses	montant	recettes	montant
divers	114,58 €	cotisations coop	1 165,00 €
cotisations	263,50 €	subvention APE	
petit matériel scolaire	543,86 €	intérêts bancaires	
achat des photos	393,00 €	vente photos	786,00 €
lots de tombola	858,00 €	billets de tombola	3 140,00 €
spectacles Côté Cour	555,00 €	subvention mairie	450,00 €
moniteurs ski (18x66€)	1 088,00 €		
badges ski au Glacier	300,00 €		
bus Glacier	1 045,00 €	subvention mairie pour ski	475,00 €
paraffinage skis	38,00 €		
séjour Cerniébaud	11 383,68 €	séjour Cerniébaud	8 547,00 €
bus Cerniébaud	260,00 €	subvention mairie pour Cerniebaud	1 290,00 €
trop-perçu par la coop	399,90 €	subvention APE pour Cerniebaud	340,00 €
licences transjeune	204,00 €	licences transjeune	200,00 €
bus transjeune	90,00 €	trop-perçu USEP	29,64 €
jeux de cour et intérieur	228,22 €	subvention fruits (rappel 2016/2017)	875,00 €
TOTAL	17 764,74 €	TOTAL	17 297,64 €

La coopérative est alimentée par les cotisations des familles, la vente des photos de classes et la tombola de Noël (les parents élus proposent de revoir la formule des boîtes de chocolats).

Elle permet le financement en totalité ou partiellement des activités proposées par les enseignants.

6°) Classe de découverte:

Dans le cadre de notre projet d'école, cette année, les CM1 et CM2 devraient se rendre à Bellecin du lundi 25 au mercredi 27 mars 2019. Chaque demi-journée sera consacrée à une activité sportive différente. Le coût prévisionnel est de 150 €/enfant. Une demande d'aide a été faite à la mairie, la coopérative scolaire participera à hauteur de 20€ et l'APE apportera également une aide par plusieurs ventes de pizzas.

La classe de CP passera une journée en juin au Dino-Zoo et au gouffre de Poudrey, coût total de 666€.

7°) Activités diverses:

Six séances avec moniteurs de l'ESF de Morbier sont programmées en janvier/février pour les élèves de CP, CE1 et CE2. Ces séances se dérouleront à Saint-Laurent si l'enneigement le permet ou sur le site du Glacier avec déplacement en bus et achat de badges. Le coût sera financé par la coopérative scolaire mais un courrier sera adressé à la mairie pour demander une aide.

L'école prévoit, pour les élèves volontaires, de les accompagner en bus à la Transjeune. Une participation sera demandée.

La classe de CM2 a participé au cross du Collège le mercredi 14 novembre dans le cadre de la liaison CM2/6ème.

M. Perez présente son projet cuisine, notamment les dépenses nécessaires. Une demande d'aide est faite à la mairie.

Le mercredi 19 décembre, tous les élèves se rendront à La Sittelle pour voir le film Les 5 Légendes.

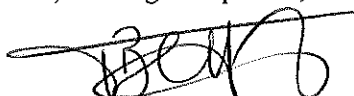
Toute l'école a profité d'un spectacle de Côté Cour de très bonne qualité.

Les classes de CE1 et CM1 en partenariat avec l'Ecole de Musique montent un projet musical : intervention de musiciens lyonnais de Humano a mano et de Damien Hénard (dumiste) pour une présentation à La Sittelle début mai.

8°) APE :

M. Griffond, président de l'APE, remet à la coopérative scolaire un chèque de 1 060€.

Vu, un délégué de parents,



Le directeur,

